

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020**

**DELIBERATION N°2020.00097**

**SOUTIEN AUX OPERATEURS DE LA CREATION D'ENTREPRISES 2020 –  
DISPOSITIF «JE CREE A SAINT-ETIENNE METROPOLE »**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 février 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 51

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,

M. Hervé REYNAUD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

Le 25 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-2520214-0202000270

DATE D'APPHICACON : 25 Février 2020

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020**

### **SOUTIEN AUX OPERATEURS DE LA CREATION D'ENTREPRISES 2020 – DISPOSITIF «JE CREE A SAINT-ETIENNE METROPOLE »**

#### **1- PARTENARIATS AVEC LES PLATES-FORMES DE FINANCEMENT DE LA CREATION**

Le programme de soutien à l'entrepreneuriat de Saint-Etienne Métropole poursuit les objectifs suivants :

- Privilégier la qualité de l'accompagnement en misant sur une approche qualitative plutôt que quantitative (amélioration des systèmes de détection et d'évaluation, stabilisation du nombre de projets accompagnés) ;
- Consolider les modèles économiques des projets de création d'entreprises via le développement de partenariats privés (banques, fondations, entreprises...) afin de diversifier les ressources ;
- Coordonner les opérateurs pour permettre des parcours plus sécurisés (ex : couplage prêt + garantie, expertise généraliste + expertise métier...) ;
- Mettre en place des dispositifs de parrainage afin de favoriser les échanges d'expérience entre chefs d'entreprises et créer une communauté d'entrepreneurs.

L'atteinte de ces objectifs passe par le soutien aux structures de financement de la création d'entreprises. Ces structures interviennent sur cinq segments cibles selon la complexité du projet :

- entreprises unipersonnelles ne nécessitant pas une importante mise de départ (objectif : se créer son propre emploi) accompagnées majoritairement par l'ADIE Loire,
- entreprises au potentiel de création de quelques emplois et nécessitant une mise de départ de quelques dizaines de milliers d'euros accompagnées majoritairement par Initiative Loire,
- entreprises au potentiel de création d'une dizaine d'emplois voire plus et nécessitant une mise de départ de quelques dizaines de milliers à quelques centaines de milliers d'euros voire plus accompagnées majoritairement par le Réseau Entreprendre Loire,
- entreprises à dimension sociale et solidaire accompagnées majoritairement par Loire Active,

Des solutions administratives et financières variées et adaptées aux différentes typologies de projets sont apportées par les opérateurs :

- Micro-crédit,
- Prêt d'honneur associé à des engagements de prêt bancaire (coefficient 6),
- Garantie.

Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale sur notre territoire et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprise, il est proposé d'établir une relation de partenariat avec chacune des structures d'accompagnement à la création du territoire (ADIE, Initiative Loire, Réseau Entreprendre, Loire Active) pour la mise en œuvre et la complémentarité de leurs programmes d'actions :

- **ADIE LOIRE**

Pour l'exercice 2020, l'ADIE Loire sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de **26 000 €**. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2020, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

- **INITIATIVE LOIRE**

Pour l'exercice 2020, Initiative Loire sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de **40 000 €**. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2020, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

Par ailleurs, il est proposé de verser une subvention d'investissement de **50 000 €** à Initiative Loire pour contribuer au développement de son fonds de prêt d'honneur.

- **LOIRE ACTIVE**

Pour l'exercice 2020, Loire Active sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de **26 000 €**. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2020, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

Par ailleurs, il est proposé de verser une subvention d'investissement de **37 000 €** à Loire Active pour la création d'un fonds de soutien aux startups en innovations sociales (en partenariat avec l'incubateur régional Ronalpia et le fond d'investissements SOS).

- **RESEAU ENTREPRENDRE LOIRE**

Pour l'exercice 2020, Réseau Entreprendre Loire sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de **40 000 €**. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2020, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

Par ailleurs, il est proposé de verser une subvention d'investissement de **35 000 €** à Réseau Entreprendre Loire pour contribuer au développement de son fonds de soutien aux entreprises à potentiel de croissance.

## **2- PARTENARIATS POUR L'ANIMATION DES PEPINIÈRES**

Dans le cadre de l'offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises hébergées en pépinières, Saint-Etienne Métropole a mis en œuvre trois partenariats :

- **Talents croisés** propose aux projets issus des industries créatives (Mixeur et République) un portage salarial, un accompagnement individuel et des formations. Pour l'exercice 2020, Talents croisés sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 40 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget

2020, il est proposé de répondre à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

- **Welcom** propose un accompagnement spécifique aux projets disposants d'un volet e-commerce (toutes pépinières). Pour l'exercice 2020, Welcom sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 14 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2020, il est proposé de répondre à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.
- **Club Gier** assure l'animation et la gestion des accompagnements assurés au sein du comptoir de l'innovation à Novaciéries et plus particulièrement de pépinière. Pour l'exercice 2020, Club Gier sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 26 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2020, il est proposé de répondre à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le versement des subventions de fonctionnement suivantes :**
  - **26 000 € à l'ADIE Loire ;**
  - **40 000 € à Initiative Loire ;**
  - **26 000 € à Loire Active ;**
  - **40 000 € à Réseau Entreprendre Loire ;**
  - **40 000 € à Talents croisés ;**
  - **14 000 € à Welcom ;**
  - **26 000€ au Club Gier ;**
- **approuve le versement des subventions d'investissements suivantes :**
  - **50 000€ à Initiative Loire pour contribuer au développement de son fonds de prêt d'honneur ;**
  - **35 000€ à Réseau Entreprendre Loire pour contribuer à son fonds « Booster » ;**
  - **37 000€ à Loire Active pour contribuer à son fonds de soutien aux startups en innovations sociales (en partenariat avec l'incubateur régional Ronalpia et le fond d'investissements SOS) ;**
- **approuve les conventions / avenants correspondants et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires ;**
- **les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice 2020 sur les comptes :**
  - **INUM INUM-ENTRE-65 pour le fonctionnement,**
  - **INUM-SUFLI pour l'investissement.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with several loops and a long horizontal stroke at the end.

**Gaël PERDRIAU**